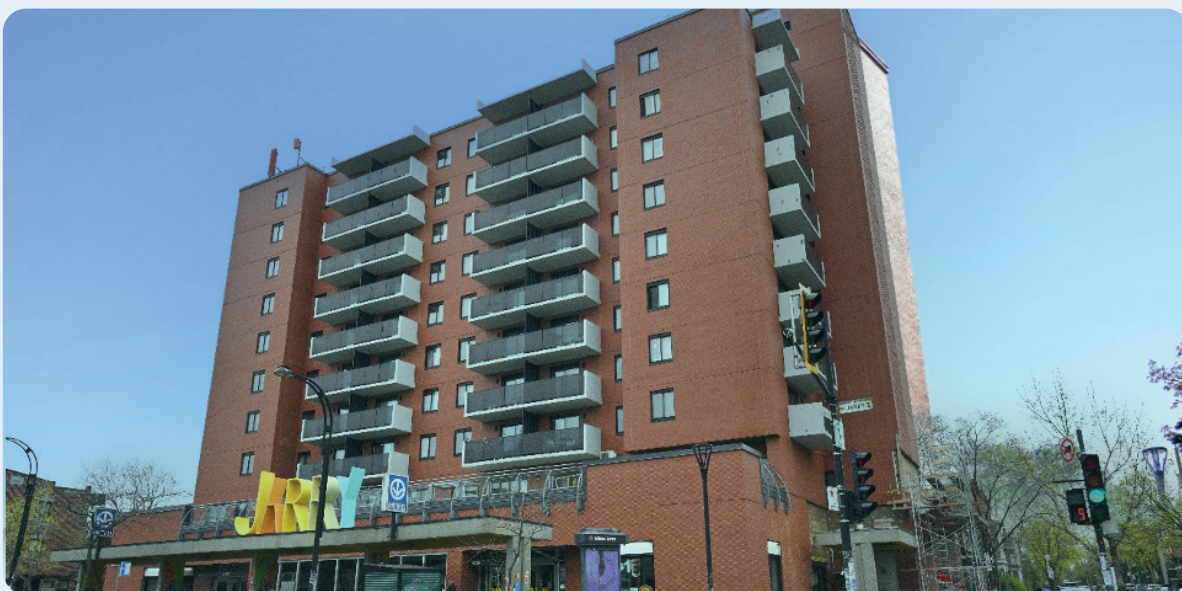


 **Adresse :** 8087, rue Berri

Des travaux importants commenceront bientôt dans votre immeuble



Nous réaliserons des travaux pour améliorer la sécurité incendie de votre immeuble. Les travaux permettront aussi de respecter les nouvelles normes de sécurité incendie.

Travaux prévus :

Dans votre logement

Nous installerons de nouveaux appareils pour vous avertir en cas d'incendie :

- 1 un **détecteur de chaleur** près de la cuisine;
- 2 **deux appareils avec une lumière qui clignote et un signal sonore**;
- 3 un **deuxième avertisseur sonore** dans la chambre à coucher.

Nous remplacerons aussi votre détecteur de fumée.

Les appareils avec une lumière qui clignote seront visibles de toutes les pièces.

Dans les espaces communs

Nous effectuerons aussi des travaux dans les corridors, les escaliers et la salle communautaire :

- 4 installation de **détecteurs de fumée**;
- 5 remplacement des **panneaux indiquant les sorties**.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

Surveillez les travaux

Trois visites sont nécessaires dans votre logement

Votre présence est obligatoire pendant les trois visites.

- Surveillez les avis à l'entrée de l'immeuble et sur votre porte.
- Soyez présent à la date et à l'heure prévues.

Si vous ne pouvez pas être présent, demandez à une personne de confiance de vous remplacer.

Si personne ne peut être présent, **communiquez avec le centre d'appels le plus rapidement possible**.

VISITE	TRAVAUX	DURÉE PRÉVUE
1 ^{re} visite	Installation des nouveaux appareils	Environ 1 heure
2 ^e visite	Passage des anciens appareils aux nouveaux	Environ 1 heure
3 ^e visite	Vérification du système	Environ 20 minutes

Les rendez-vous commenceront **à partir de 8 h**.

L'entrepreneur vous avisera par écrit **2 ou 3 jours avant chaque visite**.



Calendrier

Début chantier :

31 août 2026

Fin chantier :

16 décembre 2026



Horaire

Selon les règlements
de l'arrondissement



Entrepreneur

Guard-X inc.



inconvenients pendant les travaux

Pendant le chantier, il pourrait y avoir :

- du **bruit**;
- de la **poussière**;
- des **ouvriers dans l'immeuble**;
- des **ouvriers dans votre logement lors des trois visites**.

Pourquoi réaliser les travaux ?

- Pour rendre votre immeuble plus sécuritaire;
- Pour respecter les nouvelles normes du service d'incendie de Montréal.

Investissements : 434 187 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant ce chantier ?

Centre d'appels : 514 872-6646

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation

Québec

